

Résumé d'évaluation

Titre, auteur et date du rapport d'évaluation :

Stratégie provinciale de conservation de Sarhad (SPCS) : reconstitution: rapport de l'équipe d'évaluation indépendante, par Mark Halle, Jehanzeb Khan et Alejandro Imbach, janvier 2004

Nom du projet, du programme ou de l'unité organisationnelle :

Stratégie provinciale de conservation de Sarhad

Objectifs du projet, du programme ou mandat de l'unité organisationnelle:

Cette évaluation concernait le processus de préparation et de mise en œuvre de la SPCS, non la Stratégie elle-même. Pour les objectifs de la Stratégie, voir le document adopté en 1995.

Domaine de spécialisation de l'UICN: Stratégies de conservation

Territoire géographique: Province frontalière du Nord-Ouest, (NWFP), Pakistan

Durée du projet ou du programme:

Le texte de la SPCS a été lancé en 1992, finalisé en 1995 et adopté officiellement par le gouvernement provincial en 1996.

Budget total du projet, du programme ou de l'unité organisationnelle: non indiqué

Donateur(s): Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC) ; gouvernement provincial de Sarhad ; gouvernement du Pakistan.

Objectifs de l'évaluation:

L'évaluation avait pour but de « permettre aux parties prenantes, dans le contexte de l'évolution de la situation, de prendre en compte la situation actuelle et de définir des mesures afin de rectifier le cap ». Plus spécifiquement, la présente évaluation a été conçue afin de :

1. évaluer le degré d'appropriation de la SPCS et

Après la présentation d'un projet de document de concept au Gouvernement de la province frontalière du NO en janvier 2002, l'évaluation extérieure s'est déroulée en plusieurs étapes:

- 1.

Les tables rondes, avec l'appui des correspondants, sont le mécanisme principal de mise en œuvre de la SPCS. Les tables rondes ont permis de mieux responsabiliser la société civile, mais elles n'ont pas été en mesure d'induire des changements réels dans les politiques.

L'élaboration de stratégies de conservation à l'échelle du district a été à la fois visionnaire et opportune ; elle a permis à la population du district de s'approprier la démarche.

La SPCS n'a jamais été vraiment enracinée dans les mécanismes de gestion et de développement du secteur public ; la situation est encore moins favorable dans le secteur privé et dans les ONG.

Les tentatives d'établissement d'un mécanisme de surveillance continue ont été insuffisantes et mal coordonnées.

Le secteur public étant le pilier central de l'application de la stratégie, le secteur privé et les ONG ne se la sont que très peu appropriée. Même sur le plan gouvernemental, l'appropriation reste limitée à un petit nombre d'élus et de directeurs des services de l'administration.

L'importance de la participation des femmes n'a pas été suffisamment soulignée.

Recommandations:

Lors des prochaines phases de mise en œuvre, les approches prônées par la SPCS doivent devenir opérationnelles, intégrées, ciblées et concentrées sur des actions permettant d'améliorer d'une façon concrète la situation des personnes et des collectivités. L'équipe d'évaluation ne recommande pas l'élaboration d'une nouvelle stratégie. Elle suggère plutôt d'élaborer une feuille de route permettant de traduire le concept de développement durable dans des efforts destinés à réduire la pauvreté sur le plan provincial, de district et local.

L'équipe recommande que le suivi de la SPCS soit consacré à appuyer la décentralisation, à orienter le développement vers les plus démunis, à s'assurer que la contribution de l'environnement et des ressources naturelles à la réduction de la pauvreté est bien comprise et qu'elle est intégrée dans la planification et dans la mise en œuvre des activités liées au développement.

Il est également recommandé de lier les actions locales à un travail sur le plan politique ; de lancer une stratégie opérationnelle fondée sur des partenariats et des synergies ; de quitter Peshawar, tout en multipliant la présence de la SPCS dans l'ensemble de la province ; de renforcer le respect de la réglementation environnementale ; de tirer profit de la décentralisation en cours afin de mettre en œuvre un développement durable.

Des recommandations spécifiques sur les mesures de suivi immédiat, la structure, le suivi et l'évaluation, ainsi que sur la parité hommes – femmes, sont présentées au chapitre IX de l'évaluation.

Enseignements:

L'équipe d'évaluation présente un certain nombre d'enseignements tirés de cette expérience, notamment:

La perte de moyens d'existence, particulièrement lorsqu'elle est soudaine et massive, est un facteur majeur d'instabilité politique, sociale, et, par voie de conséquence, environnementale.

Une approche axée sur les moyens d'existence équivaut, pour beaucoup d'aspects, à une approche axée sur la pauvreté. Il faut s'assurer que les actions de développement soient réellement destinées à réduire la pauvreté, d'une façon concrète et non seulement rhétorique, comme c'est souvent le cas.

L'adaptation continue des institutions de gouvernance, notamment celles qui opèrent sur la base du principe de subsidiarité, est aussi importante qu'un environnement politique favorable.

Une population croissante dont les attentes deviennent de plus en plus fortes ne peut fonder un développement durable sur une base de ressources en déclin.

Langue du rapport original: anglais

Disponible chez: